

Barbâtre, le mercredi 24 janvier 2018

DDTM de la Loire Atlantique
Monsieur LATAPIE-BAYROO
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES CEDEX 01

Objet : avis de la CLE du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf sur le projet d'aménagement de la ZAC de la Boucardière sur la commune de Machecoul-Saint-Même

Ref : 44-2017-00014

Monsieur le Directeur,

Par un courrier en date du 27 novembre 2017, vous sollicitez l'avis de la CLE du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf sur le projet d'aménagement de la ZAC de la Boucardière sur la commune de Machecoul-Saint-Même, et je vous en remercie.

Lors de sa séance du 24 janvier 2018, la CLE a étudié ce dossier au regard de sa compatibilité avec le SAGE du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf.

Le projet réduit au maximum son impact sur les zones humides et est donc compatible avec la disposition 49 du SAGE « Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides et principes de compensation ». La gestion des eaux pluviales semble également avoir été bien prise en compte dans le dossier, avec la mise en place de bassins de rétention permettant de respecter un débit de fuite de 3l/s/ha pour une pluie décennale.

Au regard de cette analyse, je vous informe que la CLE rend un avis favorable pour ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la CLE

Robert GUERINEAU
Maire de Saint-Gervais